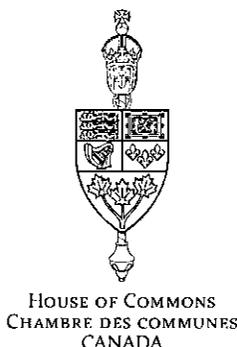


RENÉ ARSENEAULT  
MADAWASKA-RESTIGOUCHE

TOWNHALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



RENÉ ARSENEAULT  
MADAWASKA-RESTIGOUCHE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

LES CONSULTATION (S)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 2016-08-10	18h30 – 20h00	Kedgwick NB	28
2.			
3.			
4.			
<b>Forme :</b> <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du bureau du député</li> </ul> <input type="checkbox"/> Micro ouvert <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de questions/réponses</li> </ul> <input type="checkbox"/> Conférenciers invités <input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) : _____			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin X	Changement au mode de scrutin actuel X	Participation électorale X	Accessibilité et inclusion X
Vote obligatoire X	Vote en ligne X	Représentation locale X	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

LES ENJEUX SOULEVÉS : LES OBSERVATIONS	
Sujets récurrents	Implication des jeunes. Une meilleure éducation civique est requise Vote à 16 ans a reçu de nombreux commentaires favorables.
Consensus	Il n'y avait pas de consensus, mais une très forte majorité (80 %) était en faveur du statu quo. Le scrutin majoritaire à votes transférables n'a obtenu aucun support ni le système mixte. Quelques personnes se sont prononcées pour le système proportionnel.
Débats	

Veuillez faire parvenir au : Comité spécial sur la réforme électorale (REER)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Préoccupations principales	Pour la grande majorité du groupe de citoyens présents, les faiblesses du système majoritaire actuel ne valaient pas les risques associés aux autres systèmes. Notamment, on a souligné les effets néfastes du système proportionnel, c'est-à-dire le manque de stabilité des gouvernements minoritaires, les multiplications des partis marginaux (voir extrémistes) et la paralysie parlementaire.
Autres observations	<p>Le vote en ligne :</p> <p>Le vote en ligne a soulevé des inquiétudes, mais il semblait y avoir un accord général que si le système était bien sécurisé et que la possibilité de fraude était minimisée, le vote en ligne pourrait augmenter le taux de participation, incluant celui des jeunes.</p> <p>Le vote obligatoire :</p> <p>Tous se sont prononcés contre le vote obligatoire.</p>

**LE(S) RECOMMANDATION(S) DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)**

**Aucune recommandation particulière, mais il serait faux de prétendre qu'il y avait un appui pour une réforme en profondeur du système électoral. La discussion tournait beaucoup autour de l'amélioration du système actuel pour qu'il soit plus accessible et qu'on puisse accroître la participation sans toutefois en modifier les fondements. Les craintes face aux autres systèmes électoraux furent exprimées avec force par plusieurs participants.**

Soumission du rapport au Comité Spécial de la Réforme Électorale (ERRE)		Date : 2016-10-12
Signature du (de la) député (e) :	(Nom) René Arseneau It	

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.*

**Veillez faire parvenir au : Comité spécial sur la réforme électorale (REER)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*